#6
Novembre 2025

IMGC

Ingénierie de la Maintenance du Génie Civil



FOCUS : AVANCEMENT DU PROGRAMME NATIONAL PONTS

Le PNP Travaux piloté par le Cerema a été étendu jusqu'au 30 Juin 2026 pour le dépôt des dossiers.

Au 1er octobre 2025, 314 subventions ont été accordées pour 36,5 M€, soit plus de 80 % de l'enveloppe. La subvention moyenne est de l'ordre de 116 K€. 2,1 M€ ont été attribués par mois en 2025. 138 communes ont engagé les travaux subventionnés. 74 ouvrages ont été réparés, remplacés et remis en service.

Les ouvrages subventionnés ont reçu des compléments de subvention (DETR, CD,...), soit 48 M€ d'investis.

Les membres de l'IMGC sont toujours fortement mobilisés pour aider les communes à élaborer des dossiers de demandes de subventions, sur la base d'étude de niveau "suffisant" en fonction des enjeux. En général, ce sont d'abord des études préliminaires ou des avant-projets qui sont réalisés, et qui sont généralement validés par le Cerema et permettent ainsi de débloquer les subventions attendues. Ensuite, ce sont des missions de Maitrise d'Œuvre Etudes & Travaux qui sont réalisées, en fonction des besoins.

Pour autant, la commission France Ambitions Transports a estimé que le Programme National Ponts est notoirement insuffisant. Elle a estimé dans les conclusions de son rapport de juillet 2025, qu'il était nécessaire d'investir dans l'entretien du réseau routier pour lequel les besoins de financement sont estimés à 23,2 Md€ sur huit ans pour résorber la « dette grise » (en incluant le réseau routier national non-concédé, les réseaux départementaux, communaux et intercommunaux, ainsi que les ponts), à 27,3 Md€ sur dix ans pour moderniser le réseau routier national concédé et à 7,9 Md€ sur dix ans pour moderniser le réseau non-concédé.

Gageons que dans le marasme actuel de notre gouvernement, la Loi de Finances, prévue en fin d'année, puisse à minima suivre les conclusions de la commission, en réorientant les 50 Millions d'€uros de recettes de la TEITLD, aujourd'hui affectées aux réseaux routiers communaux, vers le financement du programme National Ponts, en sanctuarisant ces 50 Millions d'€uros à minima chaque année !

ÉDITORIAL



J'ai eu l'honneur d'être élu Président de l'IMGC en cette année 2025. Je tenais avant tout à rendre hommage à Pascale Dumez qui a œuvré comme présidente pendant presque dix ans et qui a souhaité se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions et à notre nouvel organisme : IMGC Formation. Elle a su, avec conviction, donner une place, ainsi qu'une légitimité, à notre association dans notre paysage professionnel et ainsi faire évoluer la connaissance et la reconnaissance des métiers de l'ingénierie de l'existant.

Dans la continuité des actions engagées ensemble depuis plus de dix ans, j'aurai à cœur de mener à bien les projets actuellement en cours et qui sont nombreux, comme en témoigne cette nouvelle lettre de l'IMGC, toujours rédigée pour notre traditionnelle journée technique annuelle.

Au-delà du PNP Travaux pour lequel les membres de l'IMGC restent pleinement mobilisés, les deux grandes actions de professionnalisation de nos métiers (inspecteurs OA et opérateurs CND) devraient aboutir courant 2026 par la mise en place des premières qualifications et certifications professionnelles. Nos délégations en régions continuent de se développer et de fédérer les acteurs régionaux de la maintenance du patrimoine. Avec l'aide de nos partenaires, notamment les Frtp, le Stress et le Cerema, de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sont organisées régulièrement.

Cette année a vu la naissance de notre organisme IMGC Formation. Rendu nécessaire par l'évolution et la professionnalisation de nos métiers, nous avons lancé nos trois premières actions au dernier trimestre 2025 ! Nous allons continuer d'enrichir notre catalogue, en association avec nos partenaires que sont le Stress, le Cerema et PFC Formation, afin de proposer des formations complémentaires à celles déjà existantes.

Avec l'ensemble de nos partenaires (Cerema/Uge, Stress, Afgc, Cofrend, Syntec, Iddrim/Piarc, Association Le Pont, PFC Formation, Chec,...), nous continuerons d'agir pour la maintenance de notre patrimoine, pour faire de l'ingénierie de l'existant, une ingénierie d'avenir !

Christophe Raulet *(SETEC - DIADÈS)*
Président de l'IMGC

PUBLICATIONS

ACTIVITÉ DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



En 2025, les différentes délégations régionales de l'IMGC se sont impliquées dans le tour de France organisé par la FNTP en partenariat avec le Strres - Les réparateurs d'ouvrages d'art et le CEREMA, à destination des collectivités locales.

HAUTS DE FRANCE

La délégation IMGC Hauts de France a organisé, en partenariat avec l'AFGC Nord, une journée dédiée à l'instrumentation à Amiens, et a participé à la conférence « Tout savoir sur la gestion des ponts communaux », renforçant ainsi son rôle de promotion auprès des collectivités locales.

ILE DE FRANCE

La délégation IMGC Ile de France a poursuivi son action de sensibilisation et d'accompagnement des élus sur la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art. Elle a contribué activement aux événements nationaux, partageant son expertise et promouvant les bonnes pratiques auprès des collectivités de la région capitale.

GRAND OUEST

La délégation IMGC Grand Ouest a participé à la matinée technique du Strres - Les réparateurs d'ouvrages d'art d'Angers sur l'innovation dans l'entretien des ouvrages de génie civil, ainsi qu'à la matinée d'échanges à destination des maires des Deux-Sèvres. Son implication a accompagné la diffusion des solutions innovantes et le dialogue avec les acteurs locaux.

GRAND EST

La délégation IMGC Grand Est a mené des actions concrètes, notamment la visite de chantier pour la réparation du pont communal de Gondreville et l'animation d'ateliers techniques dans l'Aube. Elle s'affirme comme un partenaire clé pour la gestion du patrimoine d'ouvrages d'art dans la région.

SUD OUEST

La délégation IMGC Sud Ouest a marqué l'année 2025 par sa participation à la journée technique sur la gestion du patrimoine à Carcassonne. Elle s'engage activement auprès des collectivités pour promouvoir la maintenance et la sécurité des infrastructures.

SUD EST

La délégation IMGC Sud Est a contribué à la dynamique régionale en étant impliquée auprès des élus et des partenaires locaux, témoignage de son engagement pour la pérennité des ouvrages d'art. Elle poursuit son action de proximité pour accompagner les collectivités dans la gestion de leur patrimoine.

CENTRE EST

La délégation IMGC Centre Est s'est investie en 2025 dans la sensibilisation des élus à la maintenance des ouvrages d'art, en participant à la matinée technique de Grenoble sur la gestion et le financement des ponts et également en participant à la réunion PNP auprès de l'AMF de Fleurey sous Ouche. Son implication est également importante pour la promotion de nos métiers auprès des écoles.

Christophe Adrian *(GETEC)* ***et Michel Evariste*** *(SEDOA)*
Animateurs du COPIL des délégations



DOSSIER

GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'URGENCE CLIMATIQUE

Depuis 2024, un groupe de dix membres de l'IMGC s'est régulièrement réuni pour échanger autour des impacts du changement climatique sur l'infrastructure. Compte tenu des enjeux cruciaux de cette thématique, il a rapidement été constaté que de nombreuses organisations étatiques, universitaires, ou professionnelles s'étaient déjà penchées récemment sur cette question. Ces temps de réflexion ont donc eu pour objectif de comprendre comment l'IMGC pouvait apporter un regard nouveau et des réponses pragmatiques à ces problématiques.

Aussi, le groupe de réflexion a mené un premier travail de clarification sémantique permettant notamment de dissocier l'aléa, la vulnérabilité, la criticité, et le risque. En parallèle, les membres se sont astreints à un recensement des publications existantes pour éviter de répéter des travaux déjà menés.

A l'instar d'autres travaux de l'IMGC (GT7 Livret 2 – Identifier et gérer les ouvrages à risques), cette première étape nous a donné la conviction que l'association pouvait être le lieu pertinent de la mise en application fine de la méthode d'Approche Systémique d'Adaptation des Infrastructures de Transport (ASAIT – Cerema Fiche n°2 (2024)) aux ouvrages d'art existants. Cette méthode en dix étapes a pour objectif d'augmenter la résilience de l'infrastructure. Le groupe de réflexion a donc initié un travail méthodologique de déclinaison des différentes étapes qui permettront d'aboutir à l'obtention d'un niveau de risque applicables aux ouvrages vis-à-vis du changement climatique d'une part et à la mise en place de mesures concrètes d'adaptation quantifiables et évaluables d'autre part.

Julien Derimay *(SANEF - ASFA)*
Pilote du GT IMGC

CERTIFICATIONS

UNE CERTIFICATION COFREND GÉNIE CIVIL, PRÉSENTATION DU COMITÉ SECTORIEL

Dans le secteur du Génie Civil, le recours à des méthodes d'essais non destructifs (END) dans le cadre d'opérations de maintenance, qu'elles soient de contrôle, de diagnostic ou d'expertise, tend à se généraliser, en complément des essais et analyses en laboratoire menées traditionnellement sur des prélèvements. Compte-tenu de vieillissement du parc d'ouvrages, des enjeux sécuritaires et à défaut de procédures et normes d'essais directement utilisables, la certification des opérateurs en END s'impose dorénavant comme une exigence pour la profession.

Le nouveau comité sectoriel Génie civil créé en 2020 par la COFREND, composé de Maîtres d'ouvrages publics, universitaires et laboratoires praticiens, couvre le secteur de la construction (bâtiment et ouvrages d'art) en béton armé (BA) et/ou précontraint (BP). Dans un premier temps les méthodes d'essais non destructifs retenues pour la certification concernent le **pachomètre** ainsi que le **radar géophysique à impulsions** (GPR), dans le cadre de contrôles pour le positionnement et la reconstitution du plan de ferraillage de pièces ou d'éléments structuraux en BA ou BP ; d'autres méthodes END suivront ensuite. Les particularités de la construction et de ses acteurs ont été au centre des réflexions, et trois niveaux N1 à N3 ont été retenus.

Le démarrage des premières formations est prévu début 2026, et les premières certifications délivrées à partir d'avril 2026.

Bernard Quénée *(SETEC)*
Président du Comité sectoriel GC de la COFREND



LA QUALIFICATION DES INSPECTEURS D'OUVRAGES D'ART

Suite à la lettre de mission du ministère adressée le 24/02/2022, un comité de pilotage a été constitué avec l'Etat, l'IDDRIM, le Cerema et l'IMGC. **Le GIPIOA (Groupement d'Intérêt Public pour l'Inspection des Ouvrages d'Art)** a été défini par ce comité de pilotage comme la structure la plus adaptée pour accueillir et faire vivre le système de qualifications des inspecteurs d'Ouvrages d'Art. Celui-ci a défini trois groupes de travail.

Les travaux du GT1, concernant la définition et l'organisation du système et piloté par l'IDDRIM, sont à ce jour quasiment terminés. Il reste à finaliser la convention de GIP avec toutes les parties ainsi qu'à définir les modalités organisationnelles du GIP et des qualifications.

Les travaux du GT3, concernant l'étude du modèle économique et piloté par l'IMGC, sont quasiment terminés. La viabilité du système de qualifications et du fonctionnement du GIP a été étudiée en détails et démontrée. Il reste à étudier quelques scénarios de montée en puissance du GIPIOA et stabiliser les hypothèses en relation avec le GT2.

Les travaux du GT2, concernant la définition du référentiel et piloté par le Cerema, sont en cours. Il reste notamment à finaliser les syllabi de formation, les supports pour les examens ainsi que les modalités pratiques d'examen sur site.

Huit qualifications sont prévues :

- Inspecteur OA courants,
- Inspecteur OA complexes béton,
- Inspecteur OA complexes métal,
- Inspecteur OA complexes maçonnerie,
- Inspecteur OA bois,
- Inspecteur OA soutènement complexe/TC/Tunnels,
- Responsable inspection OA courants,
- Responsable inspection OA complexes.

L'objectif est de qualifier 250 inspecteurs et 150 responsables d'inspection sur les trois premières années, selon le recensement effectué ; puis 50 inspecteurs et 30 responsables d'inspection par an les années suivantes. Le renouvellement des qualifications est envisagé sur dossier tous les cinq ans.

À l'issue de la constitution du GIPIOA, l'Etat a prévu, la mise en place d'une circulaire imposant le recours à des inspecteurs qualifiés via le GIPIOA, pour l'inspection des OA du RRN non concédé et concédé.

L'ensemble des Maîtres d'Ouvrage associés à la démarche et représentant l'ensemble des gestionnaires d'infrastructures serait signataire de la convention de GIP ; l'objectif étant que **chaque MOA puisse imposer le recours à des inspecteurs qualifiés dans leurs cahiers des charges lors des consultations.**

Christophe Raulet *(SETEC - DIADÈS)*
Membre du COPIL et pilote du GT3



IMGC FORMATION

LANCEMENT PAR L'IMGC D'UN ORGANISME DE FORMATION DÉDIÉ À L'INGÉNIERIE DE L'EXISTANT

Le drame du pont de Gênes, le rapport sénatorial d'Hervé Maurey de 2019, le rapport du CGEDD de 2021 ont mis en évidence d'importantes lacunes dans la connaissance et le suivi de nos infrastructures. Nous assistons, de la part de nos élus et de nos citoyens, à une prise de conscience de l'importance de ce patrimoine pour nos territoires, de la nécessité de les maintenir en état de service et de les adapter au changement climatique. Au-delà de la question cruciale du financement de ces actions de surveillance, d'entretien et de réparation, nous sommes confrontés à une réelle pénurie de ressources pour nos métiers d'ingénierie de l'existant.

UN DOUBLE CONSTAT

Nous allons devoir, dans les années à venir, faire face à des besoins croissants en inspection, diagnostic, études de réparation et instrumentation de nos infrastructures.

Ces prestations d'ingénierie spécialisée nécessitent des compétences pointues et en constante évolution, avec une culture du compagnonnage et des pratiques hétérogènes.

UNE RÉPONSE DE L'IMGC

Face à ce double constat, l'IMGC souhaite garantir aux maîtres d'ouvrage un même niveau d'expertise en harmonisant les pratiques et les formations de ses membres. Nous lançons donc un organisme de formation dédié à l'ingénierie de l'existant pour répondre aux besoins de nos membres, bureaux d'étude spécialisés et gestionnaires de patrimoine.

QUELQUES ACTIONS PHARE

- **Août 2025 :** création de l'organisme IMGC Formation
- **Septembre 2025 :** mise en ligne du site « imgcformation.fr »
- **Octobre 2025 :** lancement de la page LinkedIN IMGC FORMATION
- **Dernier trimestre 2025 :** lancement de trois sessions issues de la consultation de nos membres vis-à-vis de leurs besoins à court terme.

En s'appuyant sur l'expertise collective de l'IMGC et sur son réseau d'experts, l'organisme propose des programmes adaptés aux réalités du terrain, en lien avec les professionnels du secteur.

IMGC Formation

LES TROIS SESSIONS DE 2025



Gestion d'un chantier de réparation d'ouvrage d'art

Deux journées de formation pour assimiler le socle commun de la gestion d'un chantier avec une approche croisée maîtres d'œuvre et entreprises autour de cas concrets et de mises en situation.



Du diagnostic à la réparation

Deux journées pour maîtriser toutes les étapes de réparation d'ouvrage d'art depuis le diagnostic jusqu'à la consultation des entreprises.



Maîtriser les fondamentaux de l'inspection des ouvrages d'art

Une formation d'un jour pour assimiler le socle de connaissance indispensable au métier d'inspecteur d'ouvrages d'art.

ET POUR 2026

Notre catalogue va s'étoffer afin de répondre aux attentes de nos membres et poursuivre la professionnalisation de nos métiers d'ingénierie de l'existant.

N'hésitez pas à suivre nos actualités en vous abonnant à notre page LinkedIn IMGC Formation

Pascale Dumez *(INFRANEO)*
Présidente de l'IMGC Formation, vice- présidente de l'IMGC

IMGC
Ingénierie de la Maintenance du Génie Civil

IMGC LA LETTRE est éditée par l'Association IMGC, 41-43, rue de Cronstadt PARIS XV ; Directrice de la publication : Mélanie BEAUGELIN ; Comité de rédaction : Christophe RAULET, Mélanie BEAUGELIN, Pascale DUMEZ, Michel EVARISTE, Julien DERIMAY ; Secrétaire : Pierre RIEDINGER ; Maquette : Pavillon Noir